

## Recyclage des briques à boisson

Selon le site [www.briquesaboisson.ch](http://www.briquesaboisson.ch), les briques à boissons représentent le troisième emballage le plus utilisé sur le marché suisse. Cela représente 20'000 tonnes de déchets par année. Malheureusement, dans la plupart des cantons, les briques à boisson ne sont pas recyclées, mais incinérées via les ordures ménagères.

Le processus de recyclage des briques à boisson est complexe, dans la mesure où elles contiennent quatre composants (carton, plastique polyéthylène et aluminium). Néanmoins, la technologie pour la séparation des trois couches de ces briques existe, notamment en Suisse alémanique où l'usine Model AG à Weinfelden s'est spécialisée dans ce domaine. Cette usine a la capacité de valoriser les 20'000 tonnes de briques consommées chaque année en Suisse, voir même davantage. Malheureusement, **l'installation tourne à vide, car seule une petite partie de ces briques sont collectées et acheminées jusqu'à cette usine. Les briques à boisson sont trempées dans de l'eau, ce qui permet d'en extraire 75% de papier. Le reste, composé de plastique et d'aluminium peut être brûlé, puis transformé.**

La Suisse, qui se veut un modèle en matière de valorisation des déchets, n'a pas prévu de base légale pour régir le recyclage des briques à boisson. Il est donc inconcevable que ce qui est possible depuis des **décennies chez nos voisins ne le soit pas en Suisse, d'autant plus figure de bon élève en matière de recyclage ! Même au parlement fédéral, aucun projet n'est en cours pour remédier à cette lacune !** Il existe cependant des démarches privées et volontaires dans certaines entreprises ou communes, principalement en Suisse alémanique. Par exemple, des projets locaux **existent à Bâle et en Thurgovie pour le recyclage des briques de lait, tandis qu'à Porrentruy, un parlementaire a déposé un postulat en ce sens.**

**Il est dès lors essentiel que le canton de Berne se dote d'une politique de recyclage des briques à boisson et montre ainsi la voie aux autres cantons. Il convient donc d'étudier la faisabilité pratique et financière pour adapter les points de récolte de ces briques et d'organiser leur acheminement vers l'usine de recyclage. Enfin, il conviendra d'en faire la promotion auprès de la population.**